

Indicateurs et niveau de résultats en matière d'écart de rémunération entre les femmes et les hommes

Objectifs de progression

Objectifs de progression

A la suite du calcul des « Indicateurs et niveau de résultats en matière d'écart de rémunération entre les femmes et les hommes » au titre de l'année 2022 pour l'UES Les Echos, le résultat final est de 80 points.

En application de l'article L1142-9-1 du Code du travail, l'UES Les Echos publie les objectifs de progression pour chacun des indicateurs.

Présentation au CSE UES Les Echos le 21 juillet 2022

Les différents objectifs par indicateur

Indicateur mesurant l'écart de rémunération entre les femmes et les hommes calculé par catégorie socioprofessionnelle

Points obtenus: 35 sur 40

Objectif: négociation en cours pour réduire l'écart de rémunération entre les femmes et les hommes sur la catégorie journalistes (CSP cadre), notamment sur les femmes de 50 ans et plus

Les différents objectifs par indicateur

Indicateur mesurant l'écart de taux d'augmentations individuelles (hors promotion) entre les femmes et les hommes

Points obtenus: 20 sur 20

Objectif: Poursuivre la politique appliquée jusqu'à présent qui aboutit à une note maximale

Les différents objectifs par indicateur

Indicateur mesurant l'écart de taux de promotions entre les femmes et les hommes

Points obtenus: 15 sur 15

Objectif: Poursuivre la politique appliquée jusqu'à présent qui aboutit à une note maximale

Les différents objectifs par indicateur

Indicateur mesurant le pourcentage de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité

Points obtenus: 0 sur 15

Objectif: mise en place d'un tableau de suivi des retours de congés maternité pour veiller à l'application des augmentations ayant eu lieu sur la période afin d'atteindre la totalité des points sur ce critère

Les différents objectifs par indicateur

Indicateur mesurant le nombre de salariés du sexe sous représenté parmi les dix salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations

Points obtenus: 10 sur 10

Objectif: Poursuivre la politique appliquée jusqu'à présent qui aboutit à une note maximale



Annexes

Périmètre retenu pour le calcul et la publication des indicateurs

Nom de l'UES:

UES Les Echos

Nom et numéro SIREN de l'entreprise déclarant pour le compte de l'UES:

Les Echos

582071437

Liste des raisons sociales et SIREN des entreprises composant l'UES:

Les Echos	582071437
Les Echos Le Parisien Médias	432526903
Les Echos Management	433975166
Les Echos Publishing	381123868
Les Echos Solutions	408165157
Investir Publications	351660808
SFPA	304951460
Radio Classique	340249366
Groupe Les Echos	349037366
Mezzo	418141685

Période de référence considérée pour le calcul des indicateurs

Année civile:

2021

Nombre de salariés pris en compte pour le calcul des indicateurs sur la période de référence

Nombre de salariés:

692